

Bourgogne – Franche-Comté

Former, promouvoir, préparer l'avenir

Sur la carte



Établissements adhérents

157

établissements adhérent
au plan de formation à l'Anfh

45

établissements
adhérent au DPCm

Éditorial

Les deux dernières années ont mis à rude épreuve nos établissements. Nous avons fait face, et faisons face encore, non sans difficultés.

Fidèle à ses valeurs fondatrices, l'Anfh a su offrir soutien et accompagnement à ses adhérents durant cette période difficile, notamment au travers de trois mécanismes singuliers. Ces derniers ont permis un fort investissement en matière : d'Études promotionnelles; d'achat de matériels et/ou de technologies numériques; de versement d'une « contribution Covid » tout à fait exceptionnelle, pour tous les établissements qui auraient vu leurs départs en formation trop fortement contrariés en raison du contexte.

La délégation régionale de l'Anfh Bourgogne – Franche-Comté, dans la déclinaison opérationnelle du Projet stratégique national, souhaite soutenir davantage les politiques RH des établissements, comme les parcours professionnels des agents.

C'est pourquoi l'Anfh, la FHF et le Pôle emploi se sont entendus, dès novembre 2021, sur la signature prochaine d'une convention cadre tripartite, permettant d'accompagner le recrutement de nouveaux agents hospitaliers.

Parallèlement, la délégation régionale fait un effort très significatif de financement en matière d'Études promotionnelles, en invitant les établissements à ce que cet effort financier soit partagé, sur le plan de formation, de façon à pouvoir maximiser le nombre de départs.

Gageons que ces mesures puissent apporter quelques réponses aux problématiques d'effectif que rencontrent tous les établissements hospitaliers.

Emmanuelle Debrabant
Présidente régionale

Une expertise pour gérer et financer

Dispositifs individuels au titre de l'agrément CFP

79,9% de dossiers acceptés (hors BC)

158 CFP* (dossiers classiques)

11 Études promotionnelles*

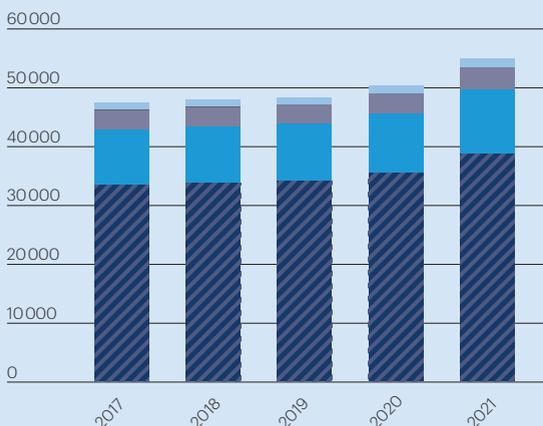
55 VAE*

285 Bilans de compétences*

*Nombre de dossiers en cours

Fonds et formation

Évolution de la collecte par fonds depuis 2017 (en K€)



■ PLAN ■ FMEP ■ CFP ■ DPCm

En 2021, le total des cotisations* s'élève à 54 533 K€ contre 50 046 K€ en 2020, soit une augmentation de 9%. Cette évolution est inférieure à celle enregistrée au niveau national (9,7%). *Hors cotisations sur exercices antérieurs, sauf Esat.

Études promotionnelles tous fonds confondus

1131 Études promotionnelles en cours, dont

516 dossiers accordés en 2021

Dix premiers diplômés préparés dans le cadre des Études promotionnelles

Diplômes	Nombre EP 2021	Nombre EP 2020	Taux d'évolution 2021/2020
1. DE Infirmier	379	357	6,2%
2. DEAS	330	281	17,4%
3. Dipl. Cadre de santé	113	114	-0,9%
4. DE Infirmier anesthésiste	56	56	0%
5. DE Ipa	51	35	45,7%
6. DE Ibode	45	35	28,6%
7. DEAES	26	24	8,3%
8. Caferuis	16	15	6,7%
9. BPJEPS	15	15	0%
10. DE Moniteur éducateur	12	14	-14,3%
Autres	88	100	-12%
Total	1131	1046	8,1%

DPC médical

Plus de 1916 départs

en formation au titre de l'agrément DPC médical, dont :

87% concernant les médecins

13% concernant les pharmaciens



Utilisation des cotisations du plan 2021 : reconduction des mécanismes exceptionnels

Au regard des conséquences potentielles de la situation sur l'utilisation des cotisations qui nous ont été confiées en 2021, les membres du Conseil d'administration de l'Anfh ont validé la reconduction des trois mécanismes exceptionnels, dont le troisième totalement inédit.

► Mécanisme 1: principe de report des ARF N++ qui consiste à « réserver » sur les cotisations perçues au titre du plan de l'année 2021, les sommes qui correspondent aux dépenses à payer sur les années suivantes (N++), pour une formation dont le premier jour de formation avait effectivement eu lieu sur l'année de cotisation N.

► Mécanisme 2: transformation de la formation; prise en charge du matériel destiné à la formation digitale et/ou connectée, et à la simulation en santé.

► Mécanisme 3: « contribution Covid »; versement à titre tout à fait exceptionnel, d'une contribution Covid, obligatoirement débattue et fléchée en lien avec les membres du CTE, au regard des capacités d'engagement du plan de formation de l'établissement, dans la limite de 20 % à 83 %.

Ces différents mécanismes ont ainsi permis à de très nombreux établissements, en plus de l'utilisation habituelle des cotisations du plan, de pouvoir répondre à des besoins particuliers d'être individuellement accompagné au regard de leur situation, comme de sécuriser les crédits versés à l'Anfh.

Ainsi, grâce à l'activation de ces trois mécanismes, parfois de façon cumulative, les délégations de Bourgogne et de Franche-Comté n'ont pas enregistré un volume de solde non reportable, en clôture de l'année 2021, notablement supérieur aux années précédentes.

Zoom sur le plan de formation

Répartition des charges par nature de dépenses



50%
Enseignement



8%
Déplacement



43%
Traitement

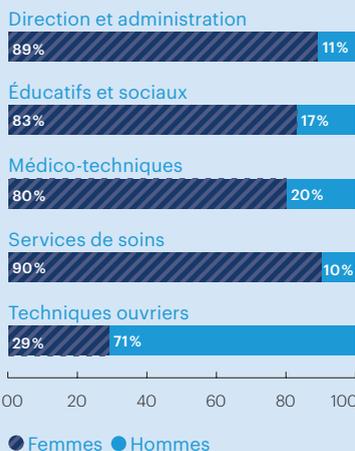
Répartition des stagiaires

par catégorie de rémunération, ayant bénéficié d'une prise en charge au titre du plan de formation



En 2021, 49% des stagiaires ayant bénéficié d'au moins une action de formation au titre du plan de formation des établissements adhérents, sont des agents de catégorie C, contre 48% en 2020.

Répartition des stagiaires partis au moins une fois en formation en 2021, par genre et par filière



L'Anfh en chiffres

Les chiffres-clés 2021

Cotisants (FMEP et CFP)



51,6%
de taux d'accès à la formation

Public formé au titre du plan de formation



Budget régional



54 533 K€

collectés par l'Anfh
Bourgogne-Franche-Comté

38 396 K€

2,1% - Plan de formation

10 993 K€

0,6% - Études promotionnelles

3 664 K€

0,2% - Dispositifs individuels
(CFP/VAE/BC)

54 K€

4,8% - ESAT

1 426 K€

0,5% ou 0,75% - DPC médical

Dispositifs individuels (CFP + EP + VAE)*



224

dossiers CFP
(hors BC) pris en
charge et un taux
d'acceptation
de 79,9%

* Nombre de dossiers en cours

BC



241

nouveaux Bilans
de compétences
accordés (au titre
de l'agrément CFP)

Contact



Anfh Bourgogne
14, rue Nodot
21000 Dijon

-
bourgogne@anfh.fr
www.anfh.fr/
bourgogne

Anfh Franche-Comté
9, rue Jean-Baptiste
Proudhon
25000 Besançon

-
franchecomte@anfh.fr
www.anfh.fr/
franchecomte